

Augmenter le financement, simplifier les structures

Autor(en): **Schiesser, Fritz**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): - **(1999)**

Heft 43

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-971416>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

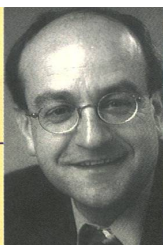
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dr Fritz Schiesser, Conseiller
aux Etats, est Président du Con-
seil de Fondation du FNS.



Augmenter le financement, simplifier les structures

Durant la session d'automne, les Chambres fédérales ont accepté les divers projets de loi sur l'aide à la formation, la recherche et la technologie pour la période 2000–2003. Moins d'une année s'est écoulée depuis l'adoption du message par le Conseil fédéral. Une raison particulière a contribué à ce traitement rapide: la prise de conscience que le développement de notre pays et de son économie, et donc de la qualité de vie, découle essentiellement du fait que nous figurons parmi les meilleurs au monde dans le domaine de la formation, de la science, de la recherche et de la technologie.

Pour les parlementaires qui ne sont pas confrontés quotidiennement à la question ou qui ont d'autres compétences, le système suisse de la formation, de la science et de la recherche n'est pas aisément abordable. Le cercle des milieux concernés est si large qu'il en devient incommensurable, l'imbrication entre les différents niveaux et les participants est à peine perceptible, il est impossible d'évaluer dans son ensemble la portée des flux financiers.

Même si l'on ne peut se faire aucune illusion, il faut s'efforcer en permanence de simplifier les structures de la future politique concernant la formation, la recherche et la science. Car seules des structures transparentes et compréhensibles permettent un investissement efficace de moyens toujours plus limités. Là se trouve un important domaine d'activités, dans

lequel les milieux concernés doivent agir en marge du Parlement.

Ce dernier, ainsi que le Conseil fédéral, est sollicité d'une autre manière. Les moyens financiers mis à disposition stagnent depuis longtemps et n'ont en tous les cas plus rien à voir avec une aide appropriée. Même si le projet 2000–2003 n'excédait pas les requêtes du Conseil fédéral, à une exception près, les Chambres n'ont pas montré de réelle volonté d'augmenter les moyens pour la formation, la science, la recherche et la technologie, sitôt que la situation financière de la Confédération le permettrait. Les délibérations aux Chambres ont prouvé que la question de la formation, de la science et de la recherche, donc les efforts de notre pays pour atteindre une position de pointe au niveau international,

a nettement grimpé l'échelle des valeurs politiques. Il faut s'attendre à ce que ce thème prenne davantage d'importance à l'avenir. Les milieux concernés peuvent eux-mêmes contribuer à la simplification et à la transparence de structures actuellement peu claires. Les diverses interventions au début des délibérations parlementaires ont laissé entrevoir quelques lueurs d'espoir dans cette direction. Mais la plupart des intervenants se sont avant tout employés à préserver leur jardin et à considérer toute autre exigence comme une ingérence à balayer.

Il y a urgence dans la formation, la science et la recherche. Pas uniquement dans la mise à disposition de moyens supplémentaires mais, avant tout, aussi parmi les milieux concernés. Davantage d'argent c'est bien, mais seulement si les mentalités changent. Dans les deux cas, il apparaît qu'il faut attendre encore un certain temps.

FS.